

Mais encore...

L'écriture se met en place bien avant « d'écrire ». C'est un long chemin qui prend sa place dès les premières praxies de l'enfant.

L'écriture ne se résume pas à une bonne posture ainsi qu'une bonne tenue du crayon. Ce ne sont pas simplement des signes associés ensemble pour former un mot, puis une phrase. C'est un mode de communication à part entière, qui nécessite la mise en place de nombreux pré-requis. Un mode de communication qui se doit d'être rééduqué lorsqu'il est altéré.

Ecrire mal, lentement, en ayant des douleurs, n'est pas une fatalité.

A tous les âges de la vie, le psychomotricien pourra vous accompagner.



Pour conclure...

Les soins en psychomotricité s'inscrivent dans le temps, en rééduquant en profondeur les causes qui ont amené le patient à avoir ces difficultés de graphisme, en l'aidant à trouver des compensations, tout en partant de son potentiel et de sa personnalité propre.

Alors, si vous ou votre enfant avez des difficultés autour de l'écriture, n'hésitez pas à en parler à votre médecin et à consulter un psychomotricien.

© *Journal d'une psychomot'*

*Journal d'une psychomot'
présente :*

*psychomotricité
et
écriture*

PSYCHOMOTRICITE

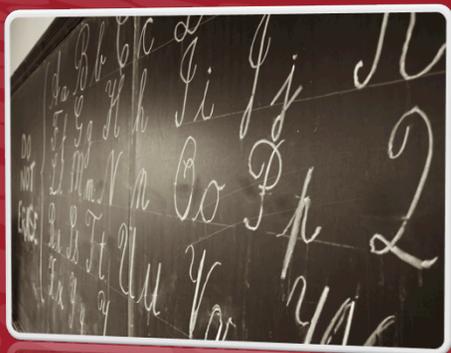
et troubles de l'écriture

www.journaldunepsychomot.com

Facebook : [journal d'une psychomot'](#)
Twitter : [J_dunepsychomot](#)



Pourquoi faire appel au psychomotricien ?



Un peu d'histoire

Le psychomotricien est un professionnel diplômé d'Etat. A ce titre, c'est une profession réglementée.

La graphomotricité fait partie intégrante des actes professionnels qui lui sont attribués dans le code de la santé publique depuis 1988. Peu connu du grand public, il est pourtant, avec les ergothérapeutes et orthophonistes le professionnel le plus adapté à rééduquer les troubles de l'écriture chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.



Qu'est-ce qu'un trouble de l'écriture ?

Les difficultés de graphisme peuvent être de plusieurs ordres : elles peuvent toucher tant la quantité que la qualité et être associées ou non à des douleurs.

Dès lors que cela impacte le quotidien scolaire ou professionnel, consulter un psychomotricien est la solution.

Afin de pouvoir déterminer l'origine de ce trouble, le psychomotricien (sur prescription médicale), effectuera un bilan complet (tonus, équilibre, posture, latéralité, espace, temps, motricité fine, motricité globale, schéma corporel, image du corps, graphisme...). Ainsi, il pourra mettre en place un projet thérapeutique en adéquation avec les besoins spécifiques de son patient.

Ces difficultés peuvent être associées à une pathologie (TDA/H, TED, Inhibition, Dyspraxie, Trisomie, Epilepsie, Maladies orphelines, dépression...), mais aussi une précocité, un retard global du développement psychomoteur... Elles peuvent être liées à un trouble (du tonus, de la latéralité, visuo-spatial) ou encore être d'origine contextuelle (défaut d'apprentissage...)

Ainsi, une prise en charge du patient dans sa *globalité* par un intervenant *reconnu du corps médical* est *indispensable*.